



ESTIMATION

N° D202507-411

En date du 31/07/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

KRÉA'RENOV

M. Jonathan Dagorne

3 Richuel
56400 undefined (undefined)

SIRET : 83013946500017
N° TVA : FR55830139465

Adresse du chantier
289 Rue de la Résistance
56580 Crédin (France)

Démolition intégrale

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1 INSTALLATION ET PROTECTION DE CHANTIER					
1.1	Installation chantier Installation base vie, sanitaires, stockage matériel, balisage sécurité	1 U	2 800,00 €	10.0 %	2 800,00 €
1.2	Protection des zones conservées Film polyane + bâches protection + ruban adhésif	3 634,31 M2	2,50 €	10.0 %	9 085,78 €
2 TRAVAUX DE DÉMOLITION					
2.1	Démolition cloisons et doublages				
2.1.1	Démolition cloisons BA13 Démontage cloisons et doublages BA13 sur ossature, y compris dépose isolant	3 634,31 M2	12,50 €	10.0 %	45 428,88 €
2.1.2	Démolition murs briques Démolition murs non porteurs en briques y compris évacuation	3 634,31 M2	28,00 €	10.0 %	101 760,68 €
2.2	Démolition plafonds				
2.2.1	Dépose plafonds BA13 Démontage plafonds suspendus BA13 y compris ossature et isolant	3 634,31 M2	14,50 €	10.0 %	52 697,50 €
3 ÉVACUATION ET NETTOYAGE					
3.1	Location bennes Location, transport et rotation bennes 15m3	25 U	450,00 €	10.0 %	11 250,00 €
3.2	Nettoyage final Nettoyage complet après travaux, évacuation déchets résiduels	3 634,31 M2	3,50 €	10.0 %	12 720,09 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	235 742,93 €
TVA (10.0%)	23 574,29 €
Total TTC	259 317,22 €
Net à payer	259 317,22 €

Offre valable jusqu'au **30/08/2025**

Bon pour accord et signature